



FQPPN

RAPPORT ANNUEL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2024

PRÉSENTÉ PAR

La Fondation québécoise pour la
protection du patrimoine naturel

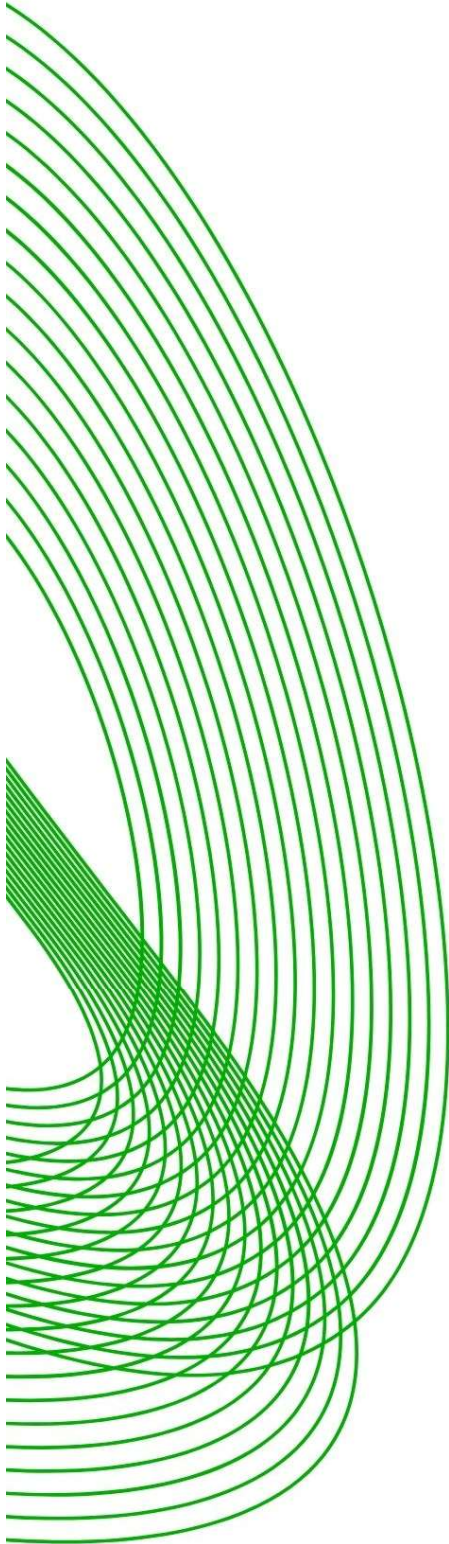


Table des matières

Présentation générale de l'organisme	1
Qui sommes-nous?	1
Territoire d'action	1
L'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent	1
La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures	2
Le parc des Hauts-Fonds.....	2
Vision et orientations	2
Présentation de l'équipe 2023	3
Membres du conseil d'administration	4
Mot de la présidente	5
Rapport d'activités 2023	6
Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine	6
Anse Brown, Port de Québec	6
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.....	7
Caractérisation de la renouée du Japon au Parc de la Pointe-De la Martinière	10
Création de cahiers du propriétaire pour la municipalité de St-Michel de Bellechasse	11
Activités d'éducation et de sensibilisation	11
Activité Bioblitz.....	11
Activité 24h de science.....	11
Activité de découverte des chauves-souris.....	12
Activité Balade d'identification commentée	12
Plan stratégique 2024-2029	13
États financiers au 31 décembre 2023	14
Mission	14
Revenus et dépenses	16
Actifs et passifs	18
Prévisions budgétaires pour l'année 2024	21

Présentation générale de l'organisme

Qui sommes-nous?

Fondée en 1981, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est un organisme à but non lucratif voué à la préservation du patrimoine naturel québécois.

Sa mission s'articule autour de ces grands axes d'intervention :

- **La conservation**, par la protection durable de milieux naturels d'intérêt écologique;
- **La restauration et la mise en valeur**, afin de préserver ou rétablir les fonctions écologiques de ces milieux;
- **La gestion responsable**, notamment par l'encadrement des propriétés bénéficiant d'ententes légales de conservation.

La FQPPN joue également un rôle de premier plan dans l'accompagnement des collectivités riveraines pour une gestion durable des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre, et s'investit activement dans des actions de sensibilisation auprès du grand public pour faire connaître l'importance de ces milieux naturels et encourager leur protection.

Territoire d'action

L'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent

Bien que la FQPPN intervienne à l'échelle globale du territoire québécois, ses efforts se concentrent principalement sur la zone prioritaire de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent, un milieu unique d'une grande richesse écologique. Le champ d'intervention comprend le milieu aquatique, le littoral et les rives du fleuve Saint-Laurent ainsi que le milieu adjacent. Cette zone s'étend de Trois-Rivières à Sault-au-Cochon sur la rive nord et de Bécancour à Saint-Roch-des-Aulnaies sur la rive sud.

La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures

La FQPPN est propriétaire de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, un territoire entièrement situé sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures qui s'étend sur environ 11 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent. Elle couvre près de 400 hectares d'habitats d'une qualité écologique remarquable. Ce territoire accueille une riche diversité floristique, incluant plusieurs espèces en situation précaire, ainsi qu'une grande variété d'habitats essentiels pour la faune. La Réserve est un site de nombreux projets de conservation, visant à préserver l'intégrité écologique de ses milieux naturels.

Le parc des Hauts-Fonds

La FQPPN possède également une servitude de conservation à perpétuité sur le parc des Hauts-Fonds qui appartient à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Il s'agit du seul accès public au fleuve sur le territoire de la Ville. Ce site permet au public de découvrir une portion représentative des battures et des boisés riverains, grâce à un réseau de sentiers aménagés et à des panneaux d'interprétation. Les visiteurs peuvent également y profiter de points de vue remarquables sur le fleuve Saint-Laurent.

Vision et orientations

« Être la référence en matière de gestion, de conservation et de restauration des rives de l'estuaire d'eau douce et saumâtre du Saint-Laurent et contribuer à la conservation (et la mise en valeur) des divers écosystèmes québécois. »

La FQPPN aspire à devenir la référence incontournable en matière de gestion, de conservation et de restauration des rives de l'estuaire d'eau douce et saumâtre du fleuve Saint-Laurent. Par son expertise, ses actions concertées et son engagement, elle entend à contribuer activement à la préservation et à la mise en valeur des écosystèmes québécois, en tenant compte de leur diversité, de leur fragilité et de leur importance pour les générations actuelles et futures. La mission de l'organisation se traduit par les orientations suivantes :

- Conserver, protéger, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêts;
- Assurer une saine gestion de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures;
- Accompagner la collectivité dans la gestion des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre;
- Sensibiliser le grand public à l'importance du patrimoine naturel.

Présentation de l'équipe 2023

L'équipe 2023 était composée de deux employées, soit Camille Beauchemin à titre de coordonnatrice ainsi que Rachel Gauthier, initialement agente de projets et promue en cours d'année comme chargée de projets.

Camille Beauchemin, coordonnatrice



Diplômée en géographie de l'Université Laval, Camille Beauchemin a récemment complété un MBA en tourisme, au cours duquel elle s'est intéressée aux efforts de conservation dans les aires protégées du nord canadien. Forte de plusieurs années d'expérience au sein de la FQPPN, où elle a exercé les fonctions de chargée de projets puis de directrice générale, Camille met à profit sa passion pour la nature et le plein air, ancrée depuis l'enfance. Elle poursuit activement le développement de ses compétences en conservation et en protection de la biodiversité et s'investit pleinement dans son rôle de coordonnatrice, au service de la mission environnementale de la FQPPN.

Rachel Gauthier, chargée de projets



Titulaire d'un baccalauréat en développement durable du territoire de l'Université Laval, Rachel Gauthier souhaite mettre à profit ses connaissances académiques et son expérience professionnelle pour contribuer à la mission de la FQPPN. Elle manifeste un intérêt marqué pour la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel, ainsi que pour les interactions entre ces éléments et les différentes sphères de la société. Passionnée de plein air et naturellement curieuse, Rachel voit dans son rôle de chargée de projets une occasion d'approfondir ses compétences et d'en acquérir de nouvelles dans le domaine de la conservation environnementale.

Membres du conseil d'administration

- Sandrine Hugron – Présidente jusqu'en août 2023
- Hélène Gagnon – Administratrice et présidente à partir de septembre 2023
- Jean Denis Brisson – Administrateur
- Alexandre Anctil – Administrateur
- Pierre Boulay – Secrétaire et vice-président à partir de septembre 2023
- Marcel Rodrigue – Trésorier
- Solène Tremblay-Gendron – Administratrice
- Guy Hamelin – Administrateur à partir de septembre 2023

Mot de la présidente

C'est avec fierté et enthousiasme que nous vous présentons le rapport annuel des activités de la FQPPN pour l'année 2023. Cette année a été marquée par un effort de consolidation de nos acquis, une mise à jour de nos fondations administratives et une planification tournée résolument vers l'avenir.

Sur le plan administratif, l'année 2023 a permis de réaliser une étude approfondie de la gouvernance de l'organisation, accompagnée d'un rapport structurant. Nous avons également amorcé l'élaboration de notre plan stratégique 2024–2029, ainsi que de son plan d'action, dont le dépôt est prévu en cours d'année. Cette période a été marquée par une stabilisation de l'équipe en place, de même que par le développement d'outils de gestion plus efficaces, adaptés aux besoins actuels de l'organisme. Un grand ménage comptable a été effectué afin d'assainir nos pratiques financières, et des échanges fructueux ont été menés avec nos partenaires financiers des paliers fédéral, provincial et municipal. Le Conseil d'administration, de son côté, a joué un rôle actif tout au long de l'année, notamment par la participation soutenue de ses membres à divers comités de travail.

Sur le terrain, plusieurs projets majeurs ont été menés à terme ou amorcés. Les travaux de mise en valeur du Parc des Hauts-Fonds ont été finalisés, et diverses activités de sensibilisation et d'animation y ont été offertes au public. Des inventaires d'empiétements ont été réalisés à la fois dans la Réserve naturelle de la batture à Saint-Augustin-de-Desmaures et dans le Parc des Hauts-Fonds. L'année a également été consacrée au suivi et à la caractérisation de la Renouée du Japon à Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi qu'au Parc de la Martinière à Lévis. Des actions concrètes ont été entreprises pour le contrôle de l'herbe à puce et du nerprun cathartique sur le terrain de l'Anse Brown, situé sur le site du Port de Québec. Enfin, la rédaction du rapport final du projet de protection des chauves-souris dans la MRC de Portneuf a été complétée.

En tant que nouvelle présidente de la FQPPN, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers nos employées, les membres bénévoles de la Fondation, ainsi que nos partenaires financiers. Leur travail, leur soutien et leur persévérance sont au cœur de nos réalisations.

Que l'année 2024 soit synonyme de continuité et de progrès, afin que nous puissions demeurer la référence en matière de gestion, de conservation et de restauration des

rives de l'estuaire d'eau douce et saumâtre du Saint-Laurent, et contribuer activement à la préservation des divers écosystèmes québécois.

Hélène Gagnon, Présidente

Rapport d'activités 2023

Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine

Anse Brown, Port de Québec

Un nouveau projet de gestion des espèces exotiques envahissantes a été lancé en partenariat avec le Fonds d'action Saint-Laurent et le Port de Québec, bénéficiant d'un financement total de 20 200 \$. L'objectif est de freiner la propagation du nerprun cathartique et de l'herbe à puce, deux plantes à croissance rapide qui accaparent les ressources nutritives du sol, compromettant ainsi la biodiversité locale. L'herbe à puce présente également un danger pour la santé humaine en raison de ses propriétés urticantes au contact de sa sève.

En 2023, les actions ont porté sur une seconde caractérisation des colonies de plantes, suivie de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de contrôle. Bien qu'un rapport initial de caractérisation biophysique ait été réalisé en 2022 par la firme Écogénie, la FQPPN a jugé pertinent de procéder à une nouvelle évaluation, la plante s'étant étendue entre-temps. L'inventaire a permis d'identifier 57 nerpruns et 9 zones infestées par l'herbe à puce.

Trois méthodes ont été employées pour le contrôle du nerprun cathartique : un traitement biochimique à l'aide de l'herbicide Lalcide Chondro, un arrachage manuel, ainsi qu'une intervention mécanique pour les spécimens plus développés. Quant à l'herbe à puce, elle a été traitée manuellement et mécaniquement.

Perspectives 2024 :

- Déposer une seconde demande de financement afin de faire le suivi et continuer le contrôle de 2023;
- Explorer la possibilité d'obtenir une certification d'usage des herbicides afin d'être autonome dans l'application (Lalcide Chondro pour le nerpun et Ragweed Off pour l'herbe à puce).

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Année de suivi du contrôle de la renouée du Japon sur la Réserve naturelle des battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures

La renouée du Japon est une plante exotique envahissante dont la croissance rapide favorise la formation de colonies denses, limitant la croissance des autres espèces végétales en créant un ombrage important et en accaparant les ressources nutritives du sol. Cette dynamique entraîne une diminution significative de la biodiversité dans les milieux qu'elle colonise. De plus, son système racinaire libérerait des substances toxiques qui inhibent la croissance des plantes avoisinantes.

Extrêmement tolérante aux conditions environnementales difficiles, telles que les fortes chaleurs, la salinité, la sécheresse ou encore les inondations, la renouée du Japon se propage aisément et démontre une grande persistance. Sa présence sur les battures de Saint-Augustin-de-Desmaures constitue une menace importante pour les espèces floristiques vulnérables, notamment la gentiane de Victorin également présente sur les battures.

Des efforts de contrôle sont menés depuis plusieurs années dans la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures afin de limiter la progression de cette espèce.

L'année 2023 a été consacrée au suivi des 65 colonies prioritaires situées sur les battures ainsi que chez les propriétaires riverains. Une caractérisation complète de ces colonies a été réalisée.

Perspectives 2024 :

- Reprise des travaux de caractérisation et de contrôle : Trois interventions sont prévues sur les 65 colonies de renouée du Japon jugées prioritaires;
- Sensibilisation des propriétaires riverains : Élaboration de documents personnalisés visant à informer sur la problématique et à encourager la mise en œuvre d'actions concrètes;
- Identification des colonies à potentiel de restauration : Début de l'évaluation des sites pouvant faire l'objet de travaux de restauration, accompagnée d'une prise de contact avec les propriétaires concernés afin de sonder leur intérêt.

Projet biodiversité urbaine : jardin à la maison Thibault-Soulard

Le projet biodiversité urbaine qui a débuté en 2022, en collaboration avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et le programme Mon jardin, espace pour la vie, s'est poursuivi en 2023.

Ce jardin, situé sur le terrain de la maison Thibault-Soulard, vise à promouvoir la biodiversité locale en mettant en valeur des plantes indigènes dont la floraison s'échelonne du début de l'été jusqu'à l'automne, assurant ainsi une source continue de nourriture pour les pollinisateurs. Il abrite également une variété d'arbustes, de plantes herbacées et de graminées, qui offrent à la fois des habitats et des ressources alimentaires à de nombreuses espèces fauniques. Des panneaux éducatifs ont été installés sur le site pour informer les visiteurs sur le rôle écologique de chaque plante, contribuant ainsi à la sensibilisation du public à l'importance de la flore locale.

Perspectives 2024 :

- Réaménager le jardin, l'arroser et l'entretenir tout au long de l'été;
- Fermer le jardin à l'automne.

Recensement des empiètements sur la Réserve naturelle des battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures et au Parc des Hauts-Fonds

La Réserve naturelle est adjacente à plusieurs propriétés privées. Bien qu'elle soit elle-même une propriété privée, elle bénéficie d'un statut de réserve naturelle en vertu de l'article 54 de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*. Ce statut reconnaît la valeur écologique exceptionnelle du site, tant pour sa biodiversité que pour la présence d'espèces végétales uniques au monde.

La FQPPN joue un rôle central dans la gestion de ce territoire, en encadrant les activités autorisées et en intervenant en cas d'infraction, dans une démarche de conservation volontaire.

Chaque année, les 11 kilomètres de battures sont entièrement inspectés afin de détecter d'éventuels empiètements ou perturbations humaines, tels que la circulation de véhicules motorisés, l'installation de quais, la construction de murets non conformes, ou toute autre altération de l'habitat naturel.

Les empiètements observés dans le Parc des Hauts-Fonds ont également été répertoriés et signalés à la Ville.

En 2023, 24 empiètements ont été recensés, dont des quais, des embarcations, des tuyaux de piscines se déversant dans le fleuve, des rejets de débris végétaux, etc.

Perspectives 2024 :

- Communication d'un rappel aux propriétaires riverains concernant les bonnes pratiques à adopter afin de préserver l'intégrité écologique de la Réserve naturelle (documents de sensibilisation);
- Envoi de lettres personnalisées aux adresses associées à des empiètements;
- Réalisation du recensement annuel des empiètements observés sur les battures.

Mise en valeur du Parc des Hauts-Fonds et du Parc de la Falaise

La phase 2 des travaux au Parc des Hauts-Fonds s'est achevée en 2023. Entamée en 2022, cette étape comprenait la construction d'une plateforme d'observation à la pointe du parc, l'élaboration des plans et devis pour l'aménagement d'un escalier au Parc de la Falaise en prévision de la phase 3, ainsi que l'installation de nouvelles affiches d'interprétation.

Malheureusement, la phase 3 a été annulée en raison de l'explosion des coûts reliés au projet.

Perspectives 2024 :

- L'inauguration des travaux et la finalisation de l'installation des affiches au belvédère ouest du parc auront lieu au printemps 2024.

Caractérisation de la renouée du Japon au Parc de la Pointe-De la Martinière

Depuis 2018, la FQPPN est activement impliquée dans la gestion de la renouée du Japon au parc de la Pointe-De la Martinière. Elle a contribué à la caractérisation des colonies et à leur contrôle sur le site. L'année 2023 représente la première année de suivi consécutive aux trois années d'interventions de contrôle menées entre 2020 et 2022. Ce suivi annuel permet d'actualiser les données de caractérisation, de suivre l'évolution des colonies et d'évaluer l'efficacité des actions de contrôle mises en œuvre. Ce projet est réalisé grâce au financement de la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Perspectives 2024 :

- Réaliser la deuxième année de suivi et de caractérisation des colonies de renouée du Japon.

Création de cahiers du propriétaire pour la municipalité de St-Michel de Bellechasse

Quatre terrains boisés riverains situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse ont été sélectionnés pour l'élaboration de cahiers de propriétaires. Ce projet a pour objectif de promouvoir la conservation volontaire des habitats présentant une haute valeur écologique. Les cahiers sont conçus pour informer les propriétaires sur la richesse écologique de leur terrain, notamment sur la présence d'espèces rares ou particulières, tout en proposant des actions concrètes pour préserver l'intégrité écologique de ces milieux naturels.

Perspectives 2024 :

- Il n'y a pas de suite prévue à ce projet pour le moment.

Activités d'éducation et de sensibilisation

Activité Bioblitz

Le 29 avril 2023, la FQPPN a organisé le défi nature urbaine au parc des Hauts-Fonds. Les participants sont invités à prendre part à un *bioblitz*, soit un inventaire biologique visant à recenser les espèces animales et végétales présentes au parc des Hauts-Fonds. Munis de leur téléphone ou de leur tablette, ils sont encouragés à enregistrer un maximum d'observations — sous forme de photos ou de sons — afin de les soumettre via l'application iNaturalist. Grâce à la géoréférenciation automatique des enregistrements, l'identification des espèces devient plus facile et précise. Huit personnes ont participé à l'activité.

Activité 24h de science

Dans le cadre des 24 heures de science, la FQPPN a organisé une activité familiale d'observation de la faune au Parc des Hauts-Fonds, le samedi 6 mai 2023. Les

participants ont eu l'occasion d'explorer les ruisseaux, les mares et le sous-bois à la recherche de petites créatures fascinantes telles que des salamandres, escargots, centipèdes, mille-pattes, araignées, coléoptères et bien d'autres encore. Un total de 26 personnes ont participé à l'activité.

Activité de découverte des chauves-souris

L'activité a été organisée en collaboration avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures le 18 juillet 2023, qui a fourni des tables et un chapiteau permettant l'exposition des dépliants, documents d'information ainsi que d'exemples d'abris et de dortoirs pour chauves-souris. Parallèlement, M. Yves Dubuc animait une activité de découverte des insectes présents dans le parc. Il s'agissait de la première année où la Ville s'impliquait de manière aussi concrète dans l'événement, et ce fut un véritable succès : l'affluence a été importante avec un grand intérêt du public. Au total, 56 personnes ont participé.

Activité Balade d'identification commentée

Dans le cadre de la série *Découverte – La botanique*, en collaboration avec la Maison Léon-Provancher, la FQPPN a organisé une balade commentée d'identification des plantes au Parc des Hauts-Fonds, le samedi 5 août 2023. Les participants ont eu l'occasion de découvrir la richesse floristique du parc.

Plan stratégique 2024-2029

L'année 2023 a marqué le début d'un processus de concertation menant à la définition des nouvelles orientations, objectifs et actions de la FQPPN dans le cadre de son prochain plan stratégique 2024–2029. Cette démarche vise à doter l'organisation d'un cadre de référence cohérent, répondant aux enjeux environnementaux actuels et futurs, tout en consolidant son rôle central en matière de conservation au Québec. Les orientations provisoires sont les suivantes :

- Assurer la saine gestion, la conservation et la mise en valeur de la Réserve naturelle des Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures et du Parc des Hauts-Fonds;
- Contribuer à l'identification, la conservation et la restauration des milieux naturels d'intérêt;
- Faire rayonner la FQPPN et ses projets.;
- Favoriser l'implication des citoyens, notamment les résidents riverains, à la conservation des milieux naturels de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent;
- Améliorer les pratiques organisationnelles de la FQPPN.

L'administration et l'équipe de la FQPPN prévoient finaliser ce travail d'élaboration et de développement stratégique afin de déposer officiellement le plan en 2024.

États financiers au 31 décembre 2023

Mission

Les états financiers ont fait l'objet d'une mission de compilation par le cabinet d'expertise comptable monCPAenligne.

monCPAenligne.ca

Cabinet d'Expertise Comptable

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel au 31 décembre 2023, les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Les chiffres donnés à des fins de comparaison ont été compilés par un autre comptable professionnel agréé.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Smith', with a long horizontal line extending to the left.

Par Christopher Smith, CPA

Lévis (Québec), le 26 mars 2024

Revenus et dépenses

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Page 5

	2023	2022
Produits		
Subvention et contrats	99 726 \$	274 019 \$
Autres produits	6 190	3 132
	<u>105 916</u>	<u>277 151</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	119 622	130 680
Coûts liés aux projets	10 639	80 910
Frais informatiques	2 381	1 715
Fournitures de bureau	1 886	2 854
Honoraires	1 881	10 205
Télécommunications	1 334	1 803
Frais de déplacement	696	3 916
Abonnements et cotisations	650	101
Taxes et permis	558	558
Assurance	504	558
Frais du conseil d'administration et des bénévoles	473	356
Frais bancaires	131	147
Frais de formation	48	48
Amortissement des immobilisations corporelles	123	175
	<u>140 926</u>	<u>234 026</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	<u>(35 010) \$</u>	<u>43 125 \$</u>

Faits saillants :

1. Résultat budgétaire

- Après un surplus de 43 000\$ en 2022, l'année 2023 se termine avec un déficit de 35 000\$.

Détails :

L'un des éléments marquants de l'année a été la résiliation par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures de son entente avec la FQPPN, en raison de l'augmentation significative des coûts associés à la phase 3 du projet du

parc de la Falaise, qui comprenait notamment la construction d'un escalier et d'un belvédère. Cette décision a eu un impact direct sur les finances de l'organisme. Par ailleurs, 2023 a été une année de restructuration organisationnelle, amorcée dans l'objectif de recentrer les activités de la Fondation sur sa mission première tout en visant un retour à l'équilibre budgétaire en 2024.

2. Revenus

- Les revenus ont connu une baisse importante, totalisant une diminution de 171 000\$ par rapport à l'année précédente.

Détails :

Cette baisse provient notamment d'une baisse de plus de 100 000\$ en lien avec les projets des parcs des Hauts-Fonds et de la Falaise, ainsi que d'une réduction de 71 000\$ des contributions liées au Programme d'intendance de l'habitat (PIH) et à divers projets soutenus par la FFQ.

3. Dépenses

- Du côté des dépenses, une diminution globale de 93 000\$ a été enregistrée.

Détails :

Cette baisse est attribuable principalement à une réduction des contrats externes, évaluée à 70 000\$, en raison notamment de la finalisation de la tourelle d'observation en 2022 (45 000\$), d'un ralentissement des travaux aux parcs des Hauts-Fonds et de la Falaise (15 000\$), ainsi que d'une baisse des honoraires liés au quai de Grondines (10 000\$).

- La masse salariale a été réduite de 11 000\$.

Détails :

Cette baisse s'est avérée moins importante que prévu, en raison de l'arrêt tardif de la phase 3 du projet de la Falaise et des ajustements liés à la réorganisation interne.

- Les honoraires professionnels ont connu une baisse de 9 000\$.

Détails :

Il n'y a pas eu d'autres mandats que celui de la compilation des états financiers de l'année 2022.

Actifs et passifs

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL BILAN

31 DÉCEMBRE 2023

Page 7

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	21 475 \$	13 305 \$
Placements à court terme (note 3)	35 146	62 002
Débiteurs (note 4)	6 831	9 091
Subventions à recevoir (note 5)	53 151	76 352
Placement réalisable au cours du prochain exercice (note 6)	25 024	-
Total de l'actif à court terme	141 627	160 750
Actif à long terme		
Placement, au coût (note 6)	25 004	50 028
Immobilisations corporelles (note 7)	110 515	110 638
Total de l'actif à long terme	135 519	160 666
	277 146 \$	321 416 \$

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL**BILAN****31 DÉCEMBRE 2023****Page 8**

	2023	2022
Passif		
Passif à court terme		
Créiteurs (note 8)	8 802 \$	11 802 \$
Subvention perçue d'avance (note 9)	-	6 260
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	40 000	40 000
Total du passif à court terme	48 802	58 062
Passif à long terme		
Subventions reportées	61 959	61 959
	110 761	120 021
Soldes de fonds		
Réserve pour immobilisation	112 365	112 365
Investis en immobilisation	48 679	48 679
Réserve de fonctionnement	5 341	40 000
Non grevé d'affectation	-	351
	166 385	201 395
	277 146 \$	321 416 \$

Faits saillants :

4. Actif total : 277 000\$

- Encaisse, placements et débiteurs : 114 000\$
- Subventions à recevoir : 53 000\$
- Immobilisations (terrain et matériel informatique) : 110 000\$

Détails :

Subventions à recevoir

	2023	2022
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	21 750 \$	45 000 \$
Fondation de la faune de Québec	16 200	16 557
Caisse Desjardins Cap-Rouge-saint-Augustin	15 201	-
Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques	-	4 000
Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs	-	10 795
	<u>53 151 \$</u>	<u>76 352 \$</u>

5. Passif total : 49 000\$

- 9 000\$ de comptes à payer (crédateurs);
- Un emprunt initial de 60 000\$ avait été contracté, dont 40 000\$ devaient être remboursés avant le 18 janvier 2024. Ce montant a été remboursé en totalité dès le 15 janvier 2024.

6. Subventions reportées

- Des subventions reportées d'un montant de 62 000\$ sont associées à l'acquisition des terrains du secteur Nadeau.

7. Soldes de fonds

- Les soldes de fonds s'établissent à 166 000\$. Sur ce montant, 112 000\$ sont réservés aux immobilisations, et 49 000\$ ont été investis dans des actifs permanents
- Une réserve pour frais de fonctionnement de 5 000\$ est actuellement en place, bien que l'objectif souhaité soit de constituer une réserve de 40 000\$ à moyen terme.

Prévisions budgétaires pour l'année 2024

Les prévisions budgétaires pour l'année 2024 montrent un budget équilibré sans déficit avec des dépenses et revenus de 175 000\$.

BUDGET 2024	Réel 2022	Réel 2023	Budget 2024
REVENUS			
Subventions et contrats	274 020 \$	99 726 \$	172 207 \$
Subvention - Pandémie	-	- \$	-
Autres revenus	3 131	6 190 \$	2 793
	277 151 \$	105 916 \$	175 000 \$
DÉPENSES			
Salaires et charges sociales	130 680 \$	119 622 \$	145 475
Coûts liés à des projets	80 910	10 639	15 200
Déplacements	3 916	696	2 000
Honoraires professionnels	10 205	1 881	3 000
Frais de bureau	2 854	1 886	2 400
Télécommunications	1 803	1 334	1 800
Frais informatique	1 715	2 381	2 400
Taxes et permis	558	650	600
Assurances	558	558	600
Frais du conseil d'administration et des bénévoles	358	504	625
Abonnement et cotisations	101	473	200
Formation	48	48	400
Frais bancaires	145	131	150
Amortissement	175	123	150
	234 026 \$	140 926 \$	175 000 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	43 125 \$	(35 010) \$	- \$

Faits saillants :

- Principaux projets :
 - Gestion de la réserve naturelle des battures de Saint-Augustin
 - Parc des hauts-Fonds
 - Fondation de la Faune du Québec
 - Fondation Hydro-Québec
 - Environnement et changements climatiques Canada - Programme d'intendance de l'habitat (PIH)
 - Fonds d'action du Saint-Laurent

- Les principales dépenses engagées et projetées pour 2024 concernent principalement le salaire du personnel et les frais opérationnels directement liés aux projets.